

Gestion 1977

Tableau B. — BUDGETS ANNEXES

NUMEROS DES ARTICLES	DESIGNATION DES RECETTES	MONTANT des ÉVALUATIONS
	I. — MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS	DINARS
	SECTION II. — BUDGET ANNEXE DES P.T.T.	
	Section I. — Recettes postales	
1	Postes.....	3.400.000
2	Colis postaux.....	600.000
	Section II. — Recettes des Services financiers	
3	Articles d'argent.....	600.000
4	Comptes courants postaux.....	76.000
	Section III. — Recettes des télécommunications	
5	Recettes télégraphiques.....	1.100.000
6	Recettes téléphoniques.....	14.900.000
7	Recettes télédactylographiques.....	1.300.000
	Section IV. — Recettes en atténuation des dépenses	
8	Versement forfaitaire de l'Etat pour la couverture des frais d'affranchissement des correspondances administratives de toutes natures circulant en franchise y compris les avis simples adressés par les comptables du Trésor aux redevables, ainsi que des frais assumés par le Ministère des Transports et des Communications (Section II) pour le paiement des dépenses publiques et le fonctionnement du service des chèques postaux.....	200.000
9	Remboursement des frais de perception de la taxe sur les postes récepteurs de radiodiffusion et télévision.....	50.000
10	Remboursement des frais de fonctionnement de la Caisse d'Epargne Nationale Tunisienne.....	2.377.000
	Section V. — Recettes diverses	
11	Autres recettes diverses.....	100.000
	TOTAL.....	24.703.000
	II. — BUDGET ANNEXE	
	DE LA RADIODIFFUSION TELEVISION TUNISIENNE	
1	Taxe perçue sur les postes récepteurs de la Radiodiffusion Télévision Tunisienne.....	390.000
2	Subvention d'équilibre versée par le Budget Général de l'Etat.....	3.790.000
3	Dons, legs, subventions et recettes diverses.....	500
4	Produits de la vente de la revue « El Idhaâ ».....	9.500
	TOTAL.....	4.190.000
	Total des recettes des Budgets Annexes.....	28.893.000